



CENTRE HOSPITALIER  
DU SUD SEINE ET MARNE  
FONTAINEBLEAU • MONTEREAU-FRANCAIS • YONNE • NEMOURS

En partenariat avec



**Mesdames, Messieurs les étudiants en  
soins infirmiers de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année**

Objet : ré-inscription administrative

Fontainebleau le 10 juillet 2019

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez ci-joint un dossier d'inscription administrative que vous devez nous retourner dûment rempli, accompagné des pièces demandées, au plus tard le **vendredi 23 août 2019**.

Je vous rappelle que votre inscription ne deviendra effective qu'à réception de ces documents. En l'absence de ceux-ci à la date demandée, vous ne serez pas autorisés à suivre les enseignements ni à vous présenter en stage.

Je suis à votre disposition pour tout complément d'information ou étude de situation individuelle.

Je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, mes sincères salutations.

Laurence Lenoire-Labrevois  
Directrice des instituts de formation





## INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

- **Mise à jour des coordonnées :**

→ Remplir la fiche d'inscription ci-jointe.

- **Droits d'inscription :** le montant fixé par le ministère de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2019/2020 est de **170 euros**.

→ Fournir un chèque d'un montant de 170 € libellé à l'ordre du « régie de recettes IFSI – CH SUD77 site de Fontainebleau » sans oublier d'inscrire le nom de l'étudiant au dos du chèque.

Nota Bene : les étudiants boursiers doivent s'acquitter des droits d'inscription.

- **Contribution Vie Etudiante et de Campus (C.V.E.C.) :** Elle est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2018. D'un montant annuel de 91 € en 2019/2020, elle doit être acquittée par tous les étudiants en formation initiale. En sont exclus les étudiants salariés en formation continue. En ce qui concerne les étudiants inscrits à Pôle Emploi nous sommes en attente d'information. Les étudiants boursiers seront remboursés sur notification de la bourse. **Inscription et règlement en ligne sur [www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr)**

→ Fournir l'attestation C.V.E.C.

- **Assurance responsabilité civile vie privée** couvrant l'année scolaire.

- **Assurance responsabilité civile professionnelle :** elle est obligatoire et doit couvrir l'année scolaire.

→ Fournir une attestation d'assurance comportant les nom et prénom de l'étudiant et la date d'échéance du contrat. Elle doit clairement mentionner que le contrat garantit l'assuré à l'occasion de ses études d'infirmier(e) (stages hospitaliers ou extra-hospitaliers, travaux pratiques) ainsi qu'à l'occasion des trajets qualifiés de professionnels.

- **Suivi médical :** la réglementation prévoit un examen médical annuel. Vos vaccinations doivent être à jour.

→ Fournir le certificat d'aptitude ci-joint complété par le médecin de votre choix.

- **Demande de bourse :** elle est à faire sur le site [www.iledefrance.fr/fss](http://www.iledefrance.fr/fss)

- **Autorisation « Droit à l'Image » :**

→ Remettre l'autorisation jointe dûment complétée et signée.

- **Ressources documentaires de l'université :** inscription facultative

→ Transmettre à l'U.P.E.C. le formulaire d'inscription (à télécharger sur la plateforme Cristolink – rubrique scolarité / informations pratiques) accompagné d'un chèque de 34 € à l'ordre de l'agent comptable de l'université Paris 12.

**Rappel :** tout étudiant inscrit à l'I.F.S.I. bénéficie de l'accès à la plateforme Cristolink sans inscription supplémentaire.



## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

DATE de MISE à JOUR :

► **Etat Civil :**

Nom de famille .....

Prénom .....

Nom d'usage .....

Baccalauréat : Série ..... Année :

N° INE – BEA : .....

↳ **numéro figurant sur votre relevé de notes du Baccalauréat.**

Adresse pendant les études (\*):

.....  
.....  
.....

Téléphone ..... Portable.....

Adresse mail .....

Personne à joindre en cas de nécessité :.....

.....  
.....

Téléphone .....

► **Situation de Famille :**

Célibataire  Marié(e)  Divorcé(e)  Veuf/ve

**(\*) Tout changement d'adresse postale, d'adresse mail ou de téléphone pendant la durée des études doit être signalé au secrétariat de l'IFSI, par mail de préférence.**

## Autorisation DROIT A L'IMAGE \*

Je soussigné(e) .....

Promotion : .....

Domicilié(e) à : .....

Accepte d'être pris(e) en photo et filmé(e) dans le cadre de séquences pédagogiques à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers pendant toute la durée de ma formation.

J'autorise la publication de ces images dans les travaux scolaires à but pédagogique au sein de l'IFSI – IFAS.

L'Institut s'engage à ne pas diffuser ces images, hors de l'Institut, et à présenter mon image dans le respect des droits et de ma personne pour toute diffusion

Fait à

le

Signature

N. B. : Vous pouvez rayer les mentions que vous n'acceptez pas.  
Vous pouvez à tout moment revenir sur cette autorisation en adressant un courrier à l'Institut.

*\* Archivée dans le dossier administratif*



**CENTRE HOSPITALIER  
DU SUD SEINE ET MARNE**  
FONTAINEBLEAU • MONTEREAU-FAULT-YONNE • NEMOURS



## ***CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE***

Nom et prénom du médecin : Docteur

Adresse et téléphone :

**Je, soussigné(e) Docteur**

**atteste que**

**M ou Mme** (*nom et prénom*)

Né(e) le (*date et lieu de naissance*)

Domicilié(e) à :

**Ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession d'infirmier(ère).**

Fait (date et lieu) :

**Signature et cachet du médecin**